



**COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**MARCHES PUBLICS  
AVIS DE DECLARATION SANS SUITE  
RESULTAT D'UNE CONSULTATION LANCEE**

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Tassin La Demi-Lune.

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : [marchespublics@villettassinladedemilune.fr](mailto:marchespublics@villettassinladedemilune.fr) ( [secretariat@villettassinladedemilune.fr](mailto:secretariat@villettassinladedemilune.fr) )

Adresse internet : <http://www.tassinladedemilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :*

Services généraux des administrations publiques.

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence :* 17ST014.

**Objet du marché : Remplacement des menuiseries extérieures à l'école maternelle Prévert à Tassin La Demi-Lune.**

*Mots descripteurs :* menuiserie.

*Code NUTS :* FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

*CPV - Objet principal :* 45421000-4 – Travaux de menuiserie.

*Caractéristiques principales :*

Les travaux prévus dans le cadre du présent marché sont les suivants :

- la fourniture et la pose de menuiseries extérieures en bois.
- la fourniture et la pose de volets roulants extérieurs.
- la fourniture et la pose de stores rouleaux extérieurs.

Il est prévu une décomposition en tranches :

- Tranche ferme : Façade sud.
- Tranche optionnelle n° 1 : Façade est.
- Tranche optionnelle n° 2 : Façade ouest.

Les 2 tranches optionnelles pourront être affermées jusqu'au 31/12/2019.

Délai d'exécution : Les travaux, pour la tranche ferme, devront s'exécuter pendant les vacances scolaires de l'année 2017/2018, soit pendant les vacances scolaires d'hiver (du 10/02/2018 au 25/02/2018) et/ou de printemps (du 07/04/2018 au 22/04/2018).

Variantes :

\*Variantes à l'initiative des candidats : Les variantes sont autorisées sur l'essence de bois. Les essences de bois des menuiseries proposées en variante(s) par les candidats devront être conformes aux prescriptions du C.C.T.P.

\*Variantes exigées par le pouvoir adjudicateur : La consultation comporte une solution de base et une variante (formule alternative) sur les volets roulants. Les candidats devront impérativement chiffrer en solution de base des volets roulants à commande manuelle, et, en variante des volets roulants à commande électrique ; à défaut, leur offre sera considérée comme irrégulière.

Prestations Supplémentaires Eventuelles (P.S.E.) (anciennement options) : Sans objet.

*Critères d'attribution retenus :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %
  - Sous-critère n°1 : Qualité et performance du matériel et des matériaux installés - 20%
  - Sous-critère n°2 : Méthodologie d'exécution des travaux (modalités de protection des ouvrages...) – Moyens matériels et humains (avec qualifications) mis à disposition pour ce chantier – Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur la chantier – Traitement des déchets amiantés - Traitement de l'étanchéité à l'air - 20%

*Type de procédure :* procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

*Résultat de la consultation lancée :*

**Remplacement des menuiseries extérieures à l'école maternelle Prévert à Tassin La Demi-Lune.**

Cette consultation a été déclarée sans suite. De trop nombreuses incertitudes demeurent encore sur le besoin de la collectivité et le dimensionnement des travaux à réaliser.

*Autres informations :*

*Une enchère électronique a été effectuée :* non.

Nombre de plis reçus : 2.

*Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 – courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 - courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.